

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 15

Nombre de suffrages : 19

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

16/03/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

M. ALLEAU Dimitri, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MICHAUD Ludovic, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procurations :

Mme BAILLARGUET Emilie donne pouvoir à M. SALANON Jean-François, M. BARRAUD Alexis donne pouvoir à M. ALLEAU Dimitri, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte donne pouvoir à M. PLOQUIN Denis, M. BOUILLEAU Hugo donne pouvoir à M. CHAPUY Bernard

Étai(ent) absents :**Étai(ent) excusés :**

Mme BAILLARGUET Emilie, M. BARRAUD Alexis, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme PAQUET Stéphanie

Numéro interne de l'acte : 2026-30

Objet : Création des commissions et désignation des membres

Le maire rappelle que conformément à l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Monsieur le Maire propose la création de six commissions municipales sur lesquelles chaque membre du Conseil Municipal peut se positionner sans limite particulière. Il rappelle que le maire est président d'office des commissions. Dans chaque commission est désigné un élu référent ayant la capacité de convoquer et de présider si le maire est absent ou empêché.

Monsieur le Maire propose de créer les commissions suivantes :

1. **Finances et budget et administration générale**

Organisation et fonctionnement des services publics communaux, ressources humaines, gestions budgétaires et financières, politiques tarifaires, informatique, reprographie et téléphonie, politiques communautaires (urbanisme, habitat, déchets, transports et mobilités, assainissement...).

2. **Voirie, bâtiments, cimetières**

Gestion du patrimoine bâti (logements communaux, salles des fêtes, mairie, ateliers, édifices cultuels...), gestion du patrimoine routier, gestion et organisation des cimetières, aménagement des espaces publics, éclairage public, itinéraires cyclables, lotissements communaux.

3. **Communication, information, démocratie participative, vie économique**
Promotion des actions, des projets et des acteurs communaux, animation des outils de communication (site Internet, réseaux sociaux, panneaux d'information), bulletin municipal, relations avec la presse, mise en œuvre des outils de démocratie participative, promotion commerces et artisans locaux, commerce ambulant.
4. **Animation, fêtes et cérémonies, tourisme et culture**
Organisation des fêtes communales traditionnelles (vœux, repas des aînés, marchés festifs, fête du pain...), organisation de manifestations en lien avec la culture et le tourisme, relations avec les associations, organisation des cérémonies commémoratives, décorations de Noël, bibliobus.
5. **Affaires scolaires, enfance, jeunesse**
Conseil d'école, conseil municipal des jeunes, restauration scolaire, garderie, politique enfance et jeunesse (assistantes maternelles, halte-garderie, centre de loisirs...), équipements sportifs, jeux extérieurs.
6. **Santé, environnement, cadre de vie, solidarité**
Solidarité et cohésion sociale, liens intergénérationnels, santé et accès aux soins, transport solidaire, fleurissement et embellissement des villages, vergers communaux, plantations, civilité et vivre-ensemble, actions citoyennes et projets d'initiative citoyenne, campagnes de stérilisation des chats errants.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qu'il ne soit pas défini un nombre précis de membres pour chacune des commissions et laisse à chaque conseiller le choix de siéger dans au moins une des commissions et sans limite particulière, donc possiblement dans les six commissions.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

✓ DÉCIDE :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

1. **Finances et budget et administration générale**
2. **Voirie, bâtiments, cimetières**
3. **Communication, information, démocratie participative, vie économique**
4. **Animation, fêtes et cérémonies, tourisme et culture**
5. **Affaires scolaires, enfance, jeunesse**
6. **Santé, environnement, cadre de vie, solidarité**

Article 2 : Le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission n'est pas défini : chaque conseiller pouvant faire partie d'au moins une et possiblement jusqu'à six commissions.

Article 3 : après appel à candidatures pour chacune des commissions, le Conseil Municipal désigne les élus suivants :

1. **Finances et budget et administration générale :**
Elu référent : M. Denis PLOQUIN

| | | |
|----------------------------------|------------------------|-------------------------|
| Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte | M. BOUILLEAU Hugo | M. CHAPUY Bernard |
| Mme CALI Fabienne | Mme FLOURIOT Gwenaëlle | Mme JEANNERET Véronique |
| M. MICHAUD Ludovic | M. MOREAU Mathieu | Mme PAQUET Stéphanie |
| M. RIVIERE Jacky | Mme ROLLAND Christelle | Mme TEILLET Karine |

2. Voirie, bâtiments, cimetières

Elu référent : M. Jacky RIVIERE

| | | |
|----------------------------------|------------------------|-------------------------|
| M. ALLEAU Dimitri | Mme BAILLARGUET Emilie | M. BARRAUD Alexis |
| Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte | M. BOUILLEAU Hugo | M. CHAPUY Bernard |
| Mme FLOURIOT Gwenaëlle | M. GIRAUD Romuald | Mme JEANNERET Véronique |
| M. MICHAUD Ludovic | M. PLOQUIN Denis | Mme ROLLAND Christelle |

3. Communication, information, démocratie participative, vie économique

Elu référent : M. Jean-François SALANON

| | | |
|----------------------------------|-------------------|----------------------|
| Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte | M. BOUILLEAU Hugo | Mme CALI Fabienne |
| Mme JEANNERET Véronique | M. MOREAU Mathieu | Mme OUVRART Sandrine |
| Mme PAQUET Stéphanie | | |

4. Animation, fêtes et cérémonies, tourisme et culture

Elu référent : Mme Karine TEILLET

| | | |
|--------------------|------------------------|-------------------------|
| M. ALLEAU Dimitri | Mme BAILLARGUET Emilie | M. BARRAUD Alexis |
| M. CHAPUY Bernard | M. GIRAUD Romuald | Mme JEANNERET Véronique |
| M. MICHAUD Ludovic | M. MOREAU Mathieu | Mme OUVRART Sandrine |
| M. PLOQUIN Denis | M. RIVIERE Jacky | |

5. Affaires scolaires, enfance, jeunesse

Elu référent : Mme Sandrine OUVRART

| | | |
|----------------------------------|------------------------|-------------------------|
| Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte | Mme FLOURIOT Gwenaëlle | Mme JEANNERET Véronique |
| Mme PAQUET Stéphanie | M. PLOQUIN Denis | |

6. Santé, environnement, cadre de vie, solidarité

Elu référent : Mme Karine TEILLET

| | | |
|-------------------------|------------------------|------------------------|
| M. ALLEAU Dimitri | M. BARRAUD Alexis | Mme BAILLARGUET Emilie |
| Mme CALI Fabienne | Mme FLOURIOT Gwenaëlle | M. GIRAUD Romuald |
| Mme JEANNERET Véronique | Mme PAQUET Stéphanie | Mme OUVRART Sandrine |
| M. RIVIERE Jacky | Mme ROLLAND Christelle | |

VOTE : Adoptée à l'unanimité



La Secrétaire de séance,
Mme Stéphanie PAQUET

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 23 mars 2026
Le Maire,
Jean-François SALANON

